

Voirie - Sécurité routière - Programme d'actions 1993

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération en date du 28 juin 1993, le Conseil Municipal a approuvé le programme d'actions 1993 en matière de sécurité routière et autorisé M. le Maire à signer le contrat de programme local de sécurité routière avec l'État.

Le contrat stipulait qu'en contrepartie de l'engagement de la Ville d'affecter des crédits à ces actions, l'État apportait une participation financière de 120 000 F, déjà votée en recettes, ainsi qu'une prime de résultats de 57 500 F.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant à réception des fonds de l'État la somme de 57 500 F, en recettes au chapitre 901/9.1051 90035 CS 35000.

M. PINARD : C'est une question à propos de la voirie. Au printemps, je m'étais inquiété de l'affichage sauvage, vraiment sauvage, qui avait été effectué sur les feux tricolores et les panneaux de signalisation de la part de l'organisation qui s'appelle UNI. J'ai appris qu'on leur a envoyé une facture de 6 580 F, parce qu'il a quand même fallu nettoyer cet affichage, le 15 mars pour deux de nettoyage et le 19 mars pour douze heures. Je ne crois pas que ces gens-là s'en soient acquittés et ils viennent de récidiver. Je ne sais pas si c'est pour écouler les stocks ou si c'est pour continuer, mais il y en a des dizaines et des dizaines.

Partez du pont Canot et allez jusqu'à la place Leclerc, vous verrez. Or ils doivent payer, d'abord parce qu'ils sont en infraction et puis ensuite parce qu'ils ont de l'argent.

Je rappelle quand même ces deux pages de Libération qui n'ont pas fait l'objet d'un procès : 575 000 dollars par an pour la droite UNiversitaire -c'était de l'argent de la CIA- avec l'affiliation de l'UNI au SAC (Service d'Action Civique) qui a été établie par la Commission d'Enquête Parlementaire sur la tuerie d'Auriol. Quand on consulte le rapport de la Commission d'Enquête sur le SAC, on lit : «L'UNI fut à l'origine un mouvement satellite du SAC et aujourd'hui encore il lui est étroitement associé. Le SAC a largement favorisé sa constitution et son implantation. Au SAC, nous ne pouvions utiliser de jeunes de 18 ou 19 ans car ils sont parfois trop vifs, et cela ne bougeait pas assez pour eux. Quand il s'en présentait, nous les envoyions à l'UNI». Ce sont quand même des gens qui ont des relations avec les négationnistes. Je rappelle quand même que la soutenance de thèse de ROQUES était d'abord prévue à Paris sous la direction de ROUGEOT qui était Président de l'UNI. Alors ils ont de l'argent, beaucoup d'argent et à mon avis ils doivent payer. Je ne sais pas si on a fait un constat pour leur toute dernière campagne.

Je suis aussi assez inquiet de voir que les thèmes utilisés ne suscitent pas plus de réactions. La nouvelle campagne de la semaine dernière comporte toujours le même papillon «Adieu la Gauche la France revient». Cela commence comme cela mais on ne sait jamais jusqu'où cela mène ! Je cite quand même la manchette du Courrier de la Montagne, le bon hebdomadaire du Haut-Doubs du 10 octobre 1936 : «je distingue le Front Populaire et la France, ce sont deux choses totalement différentes. Le Front Populaire n'est pas la France». Là, c'était franco ! Cela commence comme ça, c'est de l'apartheid, on dit qu'il y a une catégorie de Français qui, en réalité, ne le sont pas, qui n'y ont pas droit. On commence comme cela puis on finit après par un statut des juifs ou par l'internement de Mendès-France ou de Jean Zay ou des choses comme cela. Pour moi, c'est une raison de plus et une raison de fond pour demander que la propreté de cette ville physiquement et moralement soit assurée.

M. LE MAIRE : Qu'en pense l'Adjoint à la voirie ?

M. RÉGNIER : Monsieur le Maire, je voudrais abonder dans ce que vient de dire Joseph. Malheureusement, c'est la seule organisation qui, au niveau de la Ville, emploie de tels procédés à une telle ampleur. C'est vrai qu'on a toujours affaire à des débordements, surtout en période électorale, que ce soit syndical ou politique, mais eux, ils le font de manière systématique et sur les panneaux. Je maintiens ce que je dis ! Les services de nettoyage font leur travail que ce soit les uns ou les autres, on le fait pour tous. Mais quand on a affaire à un collage systématique de milliers et de milliers de papillons sur l'ensemble du matériel, sur les panneaux de circulation routière, ce n'est pas normal et il faut le dire. Si les frais de nettoyage ont été facturés, c'est à cause de cela et aussi parce qu'on a envoyé un courrier à tous les organismes politiques et syndicaux pour leur dire que dès qu'il y aurait dégradation du matériel public, on facturerait. Il y a d'autres moyens pour s'exprimer, pour eux comme pour les autres. Il y a assez de panneaux pour afficher sans dégrader le matériel comme ils le font. On vient de changer tout le matériel de signalisation. Or, on est obligé pour décoller leurs autocollants, il y en a des fois 10 à 15 par panneau, sans rayer ou abîmer le matériel, d'utiliser de hautes pressions 30 bars. Cela prend du temps, on abîme ce qui est à proximité, les magasins, les maisons, etc.

A un tel niveau, je le répète, il n'y a qu'eux qui font cela. Nous avons pris systématiquement des photos, établi des constats et il y aura encore une facture. J'espère que le trésorier payeur les poursuivra afin qu'ils règlent leurs factures car il n'est pas normal que les Bisontins paient pour eux.

M. VIALATTE : Monsieur le Maire, c'est un grand et passionnant sujet qu'a abordé M. Joseph PINARD qui a cette faculté exceptionnelle dans notre assemblée de pouvoir partir d'un papillon autocollant pour en arriver au Front Populaire et au Courrier de la Montagne du mois de juin 1936. Il oublie simplement cette grande formule latine : «De minimis non curat praetor» : les chefs ne s'intéressent pas au détail. Ceci dit, puisque vous vous intéressez si brillamment au détail, eh bien je vais m'y intéresser aussi.

Je me promène comme vous dans la ville. L'UNI a maculé incontestablement un certain nombre d'édifices ou de panneaux de signalisation de ses autocollants. On pense ce qu'on veut de leur contenu. Moi j'observe qu'il y a bien d'autres organisations qui pratiquent de la même manière. Cette semaine, une organisation libertaire que je ne connaissais pas a affiché dans toute la rue Battant par exemple où je passe souvent, des autocollants sur les murs, sur les portes cochères et sur les panneaux de signalisation. Je citerai aussi le Front National et un certain nombre d'organisation syndicales, pourtant représentatives et solidement assises sur la place. Alors qu'on procède de cette manière avec l'UNI, Madame le Maire-Adjoint chargée des Finances, c'est normal et qu'on récupère les sommes qui doivent être perçues je n'ai rien à redire là-dessus, mais faisons-le avec l'ensemble de ceux qui maculent les édifices et les panneaux de signalisation publics. Cela, c'est l'équité nécessaire et le souci en effet d'éviter que le contribuable bisontin paie les erreurs ou les comportements un peu indécents commis par tel ou tel.

M. LE MAIRE : On est tous d'accord là-dessus.

M. PINARD : Les chefs ne s'intéressent pas au détail, c'est vrai, mais là ce n'est pas une question de détail, c'est systématique. Que la main gauche ignore ce que fait la main droite et même un peu d'extrême-droite est une attitude assez systématique. Et puis, il y a l'aspect provocation. Le 10 juin, un responsable de cette association a envoyé une lettre au Maire, dont je vous cite le contenu : «Par le présent courrier, je tiens à vous signaler un fait qui m'est apparu particulièrement grave. En effet, certaines inscriptions murales plus communément appelées «taggs» ont fait leur apparition dans le quartier Battant-La Madeleine...», ils ont quand même un sacré culot parce que d'un côté ils maculent comme dit M. VIALATTE, et de l'autre, «ces immaculés» viennent nous dire que la ville est sale. Et puis il y a aussi un aspect fréquentation. Balladez-vous du côté où a été inaugurée la statue par

le Président de la République, vous verrez que ce secteur-là est particulièrement «soigné» ! Je n'ai pas spécialement des obsessions, mais croyez-moi quand même j'ai suffisamment d'expérience pour penser que ce n'est pas l'effet du hasard.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.